

puisque vous êtes tous, à un égal degré, nos enfants bien-aimés, et la portion chérie de notre héritage épiscopal.

Nous vous l'avouons, N. T. C. F., en terminant cette Lettre Pastorale, Nous vous l'avouons avec une sorte de complaisance, Nous nous réjouissons beaucoup, tout en soignant vos besoins spirituels, de pouvoir encore ménager vos intérêts temporels, et vous épargner des frais et des dépenses, qui, à la suite des déboursés considérables que vous avez déjà subis, auraient pu vous devenir véritablement onéreux, dans des années de médiocres revenus, et lorsque vous avez encore des dettes assez pressantes à acquitter envers votre Fabrique. Car il est évident que s'il vous eût fallu entreprendre vous-mêmes, immédiatement, une nouvelle Eglise et payer, en même temps, les arrérages que vous devez à celle-ci, votre position eut été extrêmement défavorable. Mais Nous espérons, par la mesure présente, vous préserver d'une grande partie de ces embarras. Veuillez donc bien Nous seconder, N. T. C. F., et nous rendrons ensemble d'éternelles actions de grâces au Seigneur, si, avec le bon vouloir du Clergé, avec l'assistance de tous nos frères, nous pouvons, en peu d'années, achever l'édifice que nous nous proposons d'élever à la Majesté de Dieu, à l'honneur de la Religion et à la plus grande gloire du bienheureux St. Hyacinthe.

Que la volonté du Seigneur, le Père Tout-Puissant, que la paix de Jésus, son Divin Fils et que la grâce de Dieu le Saint-Esprit soit avec vous tous ! Ainsi soit-il.

DONNÉ à St-Hyacinthe, sous notre seing et sceau, avec le contre-seing de notre Secrétaire, le dix-huit août mil huit cent cinquante-trois.

† J. C. EV. DE ST. HYACINTHE.

PAR MONSEIGNEUR,

L. Z. MOREAU, Ptre.  
Secrétaire.



[Vraie copie],

L. Z. Moreau P<sup>re</sup> Secrétaire.